

Demande de prolongation concernant l'article 5 Proposition de marche à suivre*

I. Résumé

- D'une longueur de 2-5 pages, ce résumé devrait contenir les informations essentielles exigées dans le paragraphe 4 de l'article 5 et toute autre information essentielle que l'Etat partie demandeur voudrait communiquer de manière rapide et efficace

II. Rapport détaillé

1. Origine des défis à relever dans la mise en œuvre de l'article 5
2. Nature et étendue du travail à effectuer au départ en vertu de l'article 5 : aspects quantitatifs
3. Nature et étendue du travail à effectuer au départ en vertu de l'article 5 : aspects qualitatifs
4. Méthodes employées pour l'identification des zones minées et raisons de soupçonner la présence de mines antipersonnel dans d'autres zones
5. Structures nationales de déminage
6. Nature et étendue des progrès accomplis : aspects quantitatifs
7. Nature et étendue des progrès accomplis : aspects qualitatifs
8. Méthodes et normes utilisées pour la remise à disposition des zones soupçonnées ou avérées de contenir des mines antipersonnel
9. Méthodes et normes de contrôle et d'assurance qualité
10. Efforts entrepris pour empêcher effectivement les civils d'accéder aux zones minées
11. Ressources mises à disposition en soutien du progrès accompli à ce jour
12. Circonstances qui empêchent d'atteindre la conformité en respectant le délai de dix ans
13. Implications humanitaires, économiques, sociales et environnementales
14. Nature et étendue du travail restant à faire en vertu de l'article 5 : aspects quantitatifs
15. Nature et étendue du travail restant à faire en vertu de l'article 5 : aspects qualitatifs
16. Durée proposée de la prolongation et justification de cette durée
17. Plan de travail détaillé pour la période de prolongation proposée :
 - Si nécessaire, quels types d'enquête vont-ils avoir lieu, et quand, pour déterminer la localisation, la taille et d'autres caractéristiques des zones minées ?
 - Quel sera le territoire remis à disposition chaque année durant la prolongation ? (Quelle superficie ? Combien de zones ? Quelles zones ? Comment définira-t-on les priorités ?)
 - Quelles méthodes et quelles normes applique-t-on pour le déminage, l'enquête et la remise à disposition des terres ?
 - Quel est le coût annuel du travail, et pour quels points ?
 - Quelles sont les sources de financement attendues ou les autres ressources pour la mise en œuvre du plan de travail ?
 - Quelles sont les hypothèses de départ pour la réalisation du plan ?
 - Quels sont les facteurs de risques qui pourraient influencer sur la réalisation du plan ?
18. Capacités : institutions, ressources humaines et matériel
 - Quelles sont les capacités à disposition ?
 - Quelles institutions ou structures seront-elles mises en place, et quelles modifications seront-elles faites aux structures existantes en vue de réaliser le plan ?

III: Annexes

- Carte(s)
- Liste des abréviations et des acronymes
- Glossaire
- Tableaux, éventuellement copiés ou modifiés à partir de la matrice volontaire adoptée en novembre 2007, relevant toutes les zones minées, leur taille, leur localisation, leur état et d'autres caractéristiques

Autres :

- Inclure une page de garde portant la date du document
- Inclure les coordonnées d'une personne en mesure de répondre aux questions sur l'information contenue dans la demande d'extension

* Cette marche à suivre a été conçue par l'Unité d'appui à l'application de la Convention pour aider les Etats parties qui préparent des demandes de prolongation à le faire en conformité avec l'article 5.4 de la Convention.